|  |
| --- |
| **Bureau des radiocommunications (BR)** |
| Circulaire administrative**CA/209** | Le 4 juin 2013 |
|  |
|  |
| **Aux Administrations des Etats Membres de l'UIT etaux Membres du Secteur des radiocommunications** |
|  |
|  |
| Sujet: | **Premier atelier interrégional de l'UIT sur la préparation de la CMR-15Genève, 4 et 5 décembre 2013** |
|  |
|  |
|  |

Le Bureau des radiocommunications de l'UIT a l'honneur, par la présente Circulaire administrative, d'inviter votre Administration ou votre organisation à assister au premier atelier interrégional de l'UIT sur la préparation de la CMR-15 qui est organisé en application de la Résolution 72 (Rév.CMR‑07).

L'atelier sera présidé par M. Aboubakar Zourmba, Président de la Réunion de préparation à la Conférence de 2015 (RPC-15). Il se tiendra au siège de l'UIT à Genève les 4 et 5 décembre 2013. La séance d'ouverture débutera à 9 h 30 le 4 décembre 2013.

Sur la base de la présentation des études préparatoires de l'UIT-R actuellement menées en vue de la CMR-15 par les groupes concernés, ainsi que de renseignements mis à jour concernant le Bureau et les travaux préparatoires régionaux en vue de la RPC15-2, de l'AR-15 et de la CMR-15, cet atelier offrira aux participants la possibilité d'échanger des vues et de mieux comprendre les avant-projets de vues, de positions et/ou de propositions communes des entités concernées.

A cet effet, les participants, en particulier les groupes régionaux, sont invités à soumettre des contributions en anglais. Elles peuvent être communiquées par courrier électronique au secrétariat du BR (brmail@itu.int), **au plus tard le 25 novembre 2013**.

Un programme provisoire de l'atelier est joint en **Annexe**. Il sera disponible sur le site web <http://www.itu.int/ITU-R/go/wrc-15-irwsp-13> et sera mis à jour dès que des renseignements nouveaux ou modifiés seront ajoutés.

Veuillez noter que l'atelier se tiendra dans un environnement «sans papier», c'est-à-dire que tous les documents de l'atelier seront disponibles sur le site web précité. En conséquence, les participants sont invités à apporter leur ordinateur portable. Le secrétariat du BR fournira un nombre limité d'ordinateurs portables que les participants pourront utiliser pendant la réunion.

**Interprétation**

L'interprétation sera assurée dans les six langues officielles.

**Participation à distance**

Afin de faciliter la participation à distance, il est prévu de diffuser les exposés et les débats en mode audio et vidéo sur le web, dans les six langues officielles, grâce au Service de radiodiffusion Internet de l'UIT (IBS).

Participation/Visas/Logement

La préinscription aux conférences et réunions de l'UIT-R est obligatoire et s'effectue uniquement en ligne par l'intermédiaire des coordonnateurs désignés de l'UIT-R. La préinscription en ligne à cet atelier débutera le 2 septembre 2013. Les personnes souhaitant s'inscrire devront prendre contact avec le coordonnateur désigné pour l'entité qu'elles représentent. La liste des coordonnateurs désignés de l'UIT-R est disponible à l'adresse:

[www.itu.int/en/ITU-R/information/events](http://www.itu.int/en/ITU-R/information/events).

Le retrait des badges et l'enregistrement se feront à l'entrée du bâtiment Montbrillant de l'UIT (2 rue de Varembé, 1202 Genève) à partir de 8 heures les 4 et 5 décembre 2013. Vous voudrez bien noter que chaque participant devra présenter la confirmation d'inscription qui lui aura été envoyée par courrier électronique, ainsi qu'une pièce d'identité avec photo pour pouvoir recevoir le badge remis aux participants à l'atelier.

En ce qui concerne les réservations d'hôtel, pour les réunions tenues à Genève, veuillez consulter l'adresse: [www.itu.int/travel](http://www.itu.int/travel).

Pour les ressortissants de certains pays, l'entrée sur le territoire de la Suisse est soumise à l'obtention d'un visa. Au besoin, les demandes d'assistance de la part de l'UIT pour l'établissement de visas doivent aussi être faites par les coordonnateurs désignés pendant le processus d'inscription en ligne. Veuillez compter jusqu'à quatre (4) semaines pour obtenir l'assistance fournie par l'UIT. Vous trouverez de plus amples renseignements à l'adresse: [www.itu.int/en/ITU‑R/information/events](http://www.itu.int/en/ITUR/information/events).

Pour tout complément d'information concernant le premier atelier interrégional de l'UIT sur la préparation de la CMR-15, veuillez vous mettre en rapport avec M. Philippe Aubineau, Conseiller pour la RPC, Bureau des radiocommunications (tél.: +41 22 730 5992 ou e‑mail: philippe.aubineau@itu.int).

François Rancy

Directeur

**Annexe**: 1

**Distribution**:

– Administrations des Etats Membres de l'UIT

– Membres du Secteur des radiocommunications

– Présidents et Vice-Présidents des Commissions d'études des radiocommunications et de la Commission spéciale chargée d'examiner les questions réglementaires et de procédure

– Président et Vice-Présidents du Groupe consultatif des radiocommunications

– Président et Vice-Présidents de la Réunion de préparation à la Conférence

– Membres du Comité du Règlement des radiocommunications

– Secrétaire général de l'UIT, Directeur du Bureau de la normalisation des télécommunications, Directeur du Bureau de développement des télécommunications

ANNEXE

**Premier atelier interrégional de l'UIT sur la préparation de la CMR-15**

**Programme provisoire**

**(Genève, 4 et 5 décembre 2013)**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Horaire | 1er jour(mercredi 4 décembre 2013) | 2ème jour(jeudi 5 décembre 2013) |
| 09 h 00 – 10 h 20 | **9 h 30: Ouverture**Etat d'avancement des travaux préparatoires en vue de la RPC15-2, de l'AR-15 et la CMR-15  | Examen des points de l'ordre du jour de la CMR-15 concernant les **questions relatives aux attributions aux services par satellite** (points 1.6, 1.7, 1.8, 1.9 et 1.10)1 |
| 10 h 20 – 10 h 40 | Pause  |
| 10 h 40 – 12 h 30 | Examen des points de l'ordre du jour de la CMR-15 concernant les **questions relatives aux services mobile et d'amateur** (points 1.1, 1.2, 1.3 et 1.4)1 | Examen des points de l'ordre du jour de la CMR-15 concernant les **questions réglementaires relatives aux services par satellite** (points 7, 9.1 (9.1.1, 9.1.2, 9.1.3, 9.1.5), 9.2 – Questions liées aux services par satellite, et 9.3)1 |
| 12 h 30 – 14 h 00 | Pause déjeuner |
| 14 h 00 – 15 h 20 | Examen des points de l'ordre du jour de la CMR-15 concernant les **questions relatives aux services aéronautique, maritime et de radiolocalisation** (points 1.5, 1.15, 1.16, 1.17 et 1.18)1 | Examen des points de l'ordre du jour de la CMR-15 concernant les **questions générales et d'autres questions** (points 2, 4, 8, 9.1 (9.1.4, 9.1.6, 9.1.7), 9.2 – Questions non liées aux services par satellite, et 10)1 |
| 15 h 20 – 15 h 40 | Pause  |
| 15 h 40 – 17 h 00 | Examen des points de l'ordre du jour de la CMR-15 concernant les **questions relatives aux services scientifiques** (points 1.11, 1.12, 1.13, 1.14 et 9.1 (9.1.8))1 | Conclusion et séance de clôture |
| 1 Présentation et explication des études préparatoires de l'UIT-R actuellement menées en vue de la CMR-15 par les groupes concernés et des avant-projets de vues, positions et/ou propositions communes des groupes régionaux (Groupe des pays africains/UAT, APT‑APG, Groupe des Etats arabes/ASMG, CITEL-PCC.II, RCC, CEPT-CPG) et d'autres organisations (par exemple, OACI, OMI, OMM, etc.). A ce stade, l'ordre dans lequel seront présentés les différents points de l'ordre du jour de la CMR‑15 est indicatif. Il pourra être modifié par la suite si nécessaire. |

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_